



Paris, le 25 JUL. 2022

Le Président

Chers (es) collègues

Je vous prie de trouver ci-dessous le calendrier prévisionnel de nos réunions du second semestre 2022, tenant compte des dates déjà connues notamment des séances plénières et des commissions permanentes du Conseil régional, des Conseils départementaux, du Conseil de la ville de Paris et des services publics urbains du Grand Paris.

• **BUREAU DE LA METROPOLE (Vice-présidents, Conseillers délégués et Présidents de groupe) :**

En format « hybride » soit :

- *En présentiel au siège de la métropole du Grand Paris situé au 17 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris.*
- *Et en visioconférence au moyen du logiciel Microsoft Teams.*

- **Mardi 11 octobre 2022 à 14h30**
- **Lundi 5 décembre 2022 à 14h30**

• **CONSEIL DE LA METROPOLE (tous les Conseillers métropolitains) :**

En présentiel uniquement (puisque, à compter du 1^{er} août 2022, la loi « 3DS » du 21 février 2022 dispose que les collectivités ou leurs groupements sont tenus de réunir, en présentiel exclusivement, au moins une séance plénière par semestre, conformément à l'article L. 5211-11-1 du CGCT)

- *Au Conseil économique, social et environnemental (CESE), 9 place d'Iéna – 75016 PARIS*
- **Vendredi 21 octobre 2022 à 14h30**

En format « hybride » soit :

- *En présentiel au Conseil économique, social et environnemental (CESE), 9 place d'Iéna – 75016 PARIS*
- *Et en visioconférence au moyen du logiciel Microsoft Teams.*

- **Vendredi 16 décembre 2022 à 14h30**

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Chers (es) collègues,
Bien à vous*

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison



**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil de la Métropole du Grand Paris**